



Rapport de la huitième réunion du Groupe de travail européen Environnement et santé

**Bonn (Allemagne)
Les 20 et 21 mars 2018**

Résumé

La huitième réunion du Groupe de travail européen Environnement et santé, la première depuis l'adoption de la Déclaration d'Ostrava sur l'environnement et la santé, s'est tenue au Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS, à Bonn (Allemagne), les 20 et 21 mars 2018. L'objectif de cette réunion était de soutenir les travaux menés par les États membres pour constituer leurs portefeuilles nationaux de mesures dans un ou plusieurs des sept domaines prioritaires stipulés par la déclaration. Les États membres ont discuté d'outils et de stratégies pour chacun des domaines prioritaires, des méthodes possibles d'évaluation et de suivi des engagements d'Ostrava, ainsi que des indicateurs et des données déjà disponibles, y compris ceux du cadre de suivi et d'évaluation établi pour les objectifs de développement durable des Nations Unies. Ils ont élu un nouveau président, des coprésidents et le bureau du Groupe de travail, et approuvé le programme de travail et le budget du secrétariat du processus européen Environnement et santé pour 2018-2019.

Mots clés

ENVIRONMENTAL HEALTH
ENVIRONMENTAL POLICY – trends
EUROPE

Les demandes concernant les publications du Bureau régional sont à adresser à :

Service des publications
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
UN City, Marmorvej 51
DK-2100 Copenhague Ø, Danemark

Vous pouvez également remplir un formulaire de demande de documentation, d'informations sanitaires ou d'autorisation de reproduire/traduire sur le site Web du Bureau régional (<http://www.euro.who.int/PubRequest?language=French>).

© Organisation mondiale de la santé 2019

Tous droits réservés. Le Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé accueillera favorablement les demandes d'autorisation de reproduire ou de traduire ses publications, en partie ou intégralement.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation mondiale de la santé, aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir encore fait l'objet d'un accord définitif.

La mention d'entreprises et de produits commerciaux n'implique pas que ces entreprises et produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la santé, de préférence à d'autres, de nature similaire, qui ne sont pas mentionnés. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la santé a pris toutes les dispositions voulues pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation. Les opinions exprimées par les auteurs, rédacteurs et groupes d'experts ne reflètent pas nécessairement les décisions de l'Organisation mondiale de la santé ou la politique arrêtée par cette dernière.

Sommaire

Remerciements.....	iv
Sigles et abréviations	iv
Ouverture de la réunion	1
Élaboration des portefeuilles de mesures : définition du contexte	1
Qu'est-ce qu'un portefeuille national de mesures sur l'environnement et la santé ?	4
Comment pouvons-nous élaborer des portefeuilles nationaux de mesures sur la base des cadres existants ?.....	6
Les outils et les mécanismes devant faciliter l'élaboration de portefeuilles nationaux de mesures sur l'environnement et la santé	9
Projet de plan de travail de l'EHTF pour 2018-2019 et ressources nécessaires	13
Cadre de suivi pour la mise en œuvre de la Déclaration d'Ostrava.....	14
Élection du bureau	16
Autres points à l'ordre du jour, résumé des décisions et clôture de la réunion	16
Annexe 1. Objet de la réunion	18
Annexe 2. Programme de la réunion.....	20
Annexe 3. Liste des participants	24

Remerciements

Cette réunion a bénéficié d'un généreux appui financier du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire.

Sigles et abréviations

CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEE-ONU	Commission économique pour l'Europe des Nations Unies
COST	Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique
EEHYC	Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé
EHTF	Groupe de travail européen Environnement et santé
Eionet	Réseau européen d'information et d'observation de l'environnement
HCWH	Health Care Without Harm
HEAL	Alliance pour la santé et l'environnement
HEAT	outil d'évaluation économique des effets sanitaires
NIAT	Institut scientifique de recherche sur le transport motorisé
ODD	objectifs du développement durable des Nations Unies
PPE TSE	Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement
PRTR	Registre européen des rejets et transferts de polluants
réseau ICSHNet	réseau Sites industriels contaminés et santé
WASH	objectifs de mise en œuvre en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène

Ouverture de la réunion

1. La huitième réunion du Groupe de travail européen Environnement et santé (EHTF) s'est tenue sur le site des Nations Unies, à Bonn (Allemagne), les 20 et 21 mars 2018. Cette réunion a bénéficié d'un généreux appui financier du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire.
2. Veuillez consulter l'annexe 1 pour l'objet de la réunion, l'annexe 2 pour le programme de la réunion et l'annexe 3 pour la liste des participants. Un certain nombre de participants ont assisté à la réunion par vidéoconférence.
3. La séance est officiellement ouverte par M. Robert Thaler, président de l'EHTF, qui souhaite la bienvenue aux représentants de 35 États membres et de 13 acteurs institutionnels. L'ordre du jour et le programme de travail sont adoptés.
4. Le docteur Piroska Östlin, directrice, Division de la politique et de la gouvernance pour la santé et le bien-être, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, souhaite la bienvenue aux participants au nom de la directrice régionale. Cette réunion, la première depuis l'adoption de la Déclaration d'Ostrava sur l'environnement et la santé en juin 2017 et la première dans le cadre de la nouvelle structure institutionnelle du processus européen Environnement et santé, vise à clarifier les engagements des États membres aux termes de la déclaration et à les aider dans la préparation de leurs portefeuilles nationaux de mesures en matière d'environnement et de santé.

Élaboration des portefeuilles de mesures : définition du contexte

5. Le docteur Srdan Matic, coordinateur Environnement et santé au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, déclare que cette réunion a pour but d'aider les États membres à transformer les objectifs ambitieux convenus lors de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (Ostrava, République tchèque, 13-15 juin 2017) en mesures précises pour alléger le fardeau des maladies dues à des facteurs environnementaux au sein de leur population. Ce dossier est délicat sur le plan politique, car toute mesure pourrait imposer des restrictions et entraîner des coûts supplémentaires pour les économies nationales et les entreprises privées. Toutefois, la Déclaration d'Ostrava a bénéficié d'un ferme soutien politique et a été approuvée avec enthousiasme par les États membres lors de la soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, en septembre 2017.
6. M. Nicholas Bonvoisin, chef, Section des activités opérationnelles et des examens, Division de l'environnement, Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU), déclare que, même si le Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU a décidé, pour des raisons financières, de ne pas prendre part à un secrétariat commun pour le processus européen Environnement et santé, la CEE-ONU continue de participer étroitement aux travaux de ce processus, notamment dans le cadre du Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement (PPE TSE), du Protocole sur l'eau et la santé à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux et de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a contribué aux activités de la CEE-ONU, en particulier à la préparation des études de performance environnementale et à des évaluations environnementales stratégiques.

7. M. Wondwosen K. Asnake, coordonnateur des politiques et des partenariats, ONU Environnement, rend compte des résultats de la troisième Assemblée ONU Environnement (Nairobi, Kenya, 4-6 décembre 2017). Parmi les résolutions adoptées au cours de cette assemblée figurent la résolution UNEP/EA.3/Res.4 portant spécifiquement sur l'environnement et la santé, et d'autres résolutions ayant des incidences sur la santé, notamment sur la pollution de l'air et de l'eau et la teneur en plomb des peintures. Ces résolutions sont conformes aux engagements pris dans la Déclaration d'Ostrava et peuvent contribuer à l'élaboration des portefeuilles nationaux de mesures des États membres.

8. Il informe les participants au sujet de l'accord de collaboration signé par l'ONU Environnement et l'OMS en janvier 2018, qui sera axé sur les fonctions suivantes : communication et sensibilisation conjointes (y compris sur les modes de vie durables) ; partenariats et initiatives autour de l'environnement, de la santé et du changement climatique ; appui aux processus ministériels sur la santé et l'environnement dans la Région ; renforcement des capacités, échange de savoirs et des meilleures pratiques ; étude et évaluation des nouvelles problématiques de l'environnement et de la santé ; mutualisation des informations et coordination entre la communauté de la santé publique et celle de l'environnement ; et appui pour le suivi et la communication de rapports concernant les objectifs du développement durable des Nations Unies (ODD). La collaboration porte sur les thèmes suivants : qualité de l'air, changements climatiques, qualité de l'eau, biodiversité, produits chimiques et déchets, résistance aux antimicrobiens, animaux et écosystèmes, systèmes alimentaires et nutrition. L'ONU Environnement met un accent particulier sur l'éducation en vue du développement durable et sur l'action aux niveaux régional et local (en particulier au niveau des villes). La publication de la Région européenne de l'OMS intitulée *Environment and health for European cities in the 21st century: making a difference* [Environnement et santé pour les villes européennes au XXI^e siècle : faire la différence], à laquelle l'ONU Environnement et la CEE-ONU ont également contribué, fournit de précieux exemples de bonnes pratiques.

9. S'adressant à l'assistance par liaison vidéo, le docteur Annette Prüss-Üstün, département Santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé, Siège de l'OMS, attire l'attention sur les travaux en cours pour élaborer une stratégie mondiale de l'OMS concernant la santé, l'environnement et le changement climatique. Le projet de stratégie vise à promouvoir une action plus efficace en amont, pour mettre en œuvre les ODD liés à la santé. Cette action est axée sur la prévention primaire des maladies, les facteurs de mauvaise santé et l'action intersectorielle ; le leadership et la gouvernance au niveau de l'OMS ; les bases factuelles justifiant l'action, l'accent étant mis sur les politiques et la rentabilité ; le plaidoyer et la communication ; le suivi des activités – tout cela en mettant les pays au centre. Le projet de stratégie sera examiné par les comités régionaux à l'automne 2018 et par le Conseil exécutif lors de sa 144^e session en janvier 2019 ; le projet final sera soumis à la Soixante-douzième Assemblée mondiale de la santé pour adoption en mai 2019.

10. La Première Conférence mondiale sur la pollution de l'air et la santé (Genève, Suisse, 30 octobre-1^{er} novembre 2018) rassemblera des partenaires mondiaux, nationaux et locaux pour mutualiser les savoirs et mobiliser en faveur d'un air plus pur et d'une meilleure santé dans le monde. On y diffusera les résultats des recherches les plus récentes et examinera les raisons pour lesquelles il s'est avéré si difficile d'appliquer à plus grande échelle les solutions scientifiques. Parmi les autres initiatives pertinentes, on peut citer la campagne mondiale BreatheLife pour un air pur et l'Initiative pour la santé urbaine, qui en est actuellement à un stade de mise à l'essai.

11. Parmi les autres activités menées au niveau mondial par l'OMS, on peut citer le projet de plan d'action pour la plate-forme de lutte contre les effets du changement climatique sur la santé dans les petits États insulaires en développement, qui vise à mettre au point des moyens d'atténuer le changement climatique et d'améliorer la résilience. Initialement prévu pour les petits États insulaires qui, dans l'immédiat et à un degré extrême, sont les plus vulnérables au changement climatique, il est également utile pour tous les États membres. Le projet final de plan d'action sera soumis à la Soixante-douzième Assemblée mondiale de la santé pour adoption.

12. Les participants se félicitent des activités proposées et suggèrent que le Siège de l'OMS entretienne des contacts étroits avec le processus européen Environnement et santé afin d'échanger compétences et expériences. L'un d'entre eux, toutefois, note que le secteur de l'environnement devrait participer davantage aux négociations sur le projet de stratégie mondiale : de nombreuses problématiques revêtant un intérêt pour le processus européen Environnement et santé, notamment les produits chimiques, la gestion des déchets et l'eau et l'assainissement, ne sont pas abordées dans le projet. Des représentants du Bureau régional déclarent que les États membres européens pourront faire connaître leur point de vue par l'intermédiaire du processus européen Environnement et santé et du Comité régional. Néanmoins, il est probable qu'il s'avèrera plus difficile d'obtenir un apport du secteur de l'environnement. Ils encouragent les États membres à promouvoir les échanges d'informations entre les secteurs de la santé et de l'environnement au niveau national, par exemple par l'intermédiaire de leurs points focaux pour la santé et l'environnement.

13. Concernant l'éducation en matière d'environnement et de santé, un représentant d'un État membre déclare que davantage de ressources, notamment financières, sont nécessaires pour aider les gouvernements à sensibiliser la population au niveau local. L'OMS pourrait organiser des activités et donner des conseils sur la collecte de fonds.

14. L'ONU Environnement organise, au niveau national, des ateliers auxquels participent des représentants des ministères de l'Éducation, par exemple en République de Moldova. Les études de performance environnementale de la CEE-ONU montrent que des initiatives éducatives existent au niveau national, mais qu'il y a peu de soutien financier ou autre au niveau international. Dans de nombreux cas, il existe des solutions aux problèmes ; il s'agit de transformer la théorie en action et d'utiliser plus judicieusement les ressources disponibles. Il est nécessaire de communiquer le rapport coût-efficacité des mesures en matière d'environnement et de santé (et le coût de l'inaction) à des groupes cibles disparates, allant des politiciens et des responsables publics jusqu'à la population dans son ensemble. Il y a d'autres difficultés : il faut communiquer efficacement sur les médias sociaux et lutter contre les fausses informations.

15. Les représentants du Bureau régional font remarquer que, compte tenu des termes de la Déclaration d'Ostrava, le Bureau régional se concentrera principalement sur la formation des professionnels de santé. Des activités éducatives pourraient être incluses dans les accords de collaboration biennaux conclus entre le Bureau régional et les différents États membres. La formation qui sera proposée par le Bureau régional dans le courant de 2018 comprendra une série de webinaires sur le logiciel AirQ+, qui permet d'évaluer les risques sanitaires de la pollution de l'air, l'Outil d'évaluation économique des effets sanitaires (HEAT) du vélo et de la marche et les outils pour l'évaluation des impacts environnementaux et sanitaires du changement climatique, pour l'appréciation des dommages qu'il provoque sur la santé et pour

l'estimation des dépenses nécessaires pour s'y adapter. Ces outils ont été conçus en collaboration avec le Réseau des Régions-santé de l'OMS. On espère que les informations seront également diffusées au niveau local dans les pays.

Qu'est-ce qu'un portefeuille national de mesures sur l'environnement et la santé ?

16. Le docteur Elizabet Paunovic, directrice du Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (Bonn), présente une table ronde sur les mécanismes politiques existants en matière d'environnement et de santé, qui pourraient contribuer à la constitution de portefeuilles nationaux de mesures. Parmi les mécanismes juridiquement contraignants figurent le Règlement sanitaire international (2005) et la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac au niveau international ; le Protocole sur l'eau et la santé au niveau régional ; les constitutions nationales et les accords sectoriels sur la santé, l'environnement, les transports, etc., auxquels s'ajoutent de nombreux accords non contraignants à tous les niveaux, notamment les ODD, le nouveau Treizième Programme général de travail de l'OMS, Santé 2020 et la Déclaration d'Ostrava. Les mécanismes politiques efficaces peuvent prendre de nombreuses formes, mais ils mettent tous fortement l'accent sur le dialogue politique, l'analyse de la situation, la planification stratégique et opérationnelle, l'établissement des coûts et du budget, et le suivi et l'évaluation.

17. Les participants à la table ronde étaient les suivants : Mme Nino Guashvili, conseillère, Centre national pour la lutte contre les maladies et la santé publique, ministère du Travail, de la Santé et des Affaires sociales (Géorgie) ; Mme Isabella Karakis, directrice, Service d'épidémiologie environnementale, ministère de la Santé (Israël) ; Mme Orna Matzner, responsable, Science et recherche, ministère de la Protection de l'environnement (Israël) ; Mme Brigit Staatsen, chercheuse principale pour l'environnement et la santé, Institut national pour la santé publique et l'environnement (Pays-Bas) ; Mme Biljana Filipovic Djusic, vice-ministre de la Coopération internationale, ministère de la Protection de l'environnement (Serbie) et M. Dragan Gjorgjev, conseiller politique, Institut de santé publique, ex-République yougoslave de Macédoine.

18. Les risques environnementaux sont responsables de 21 % de la charge de morbidité actuelle en Géorgie. L'actuel Plan d'action national pour l'environnement et la santé, qui couvre la période 2018-2023, est en attente d'adoption. Il porte sur la qualité de l'eau et de l'air, l'atténuation du changement climatique, la sécurité chimique et la communication sur les risques, et a été élaboré avec la participation d'organisations non gouvernementales, d'universités et de partenaires internationaux (Italie, Pologne et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, dans le cadre d'un projet « jumelage » de l'Union européenne). Les indicateurs choisis pour ce plan d'action sont alignés sur les ODD et Santé 2020. Parmi les défis à relever, mentionnons le manque de sensibilisation aux risques sanitaires d'origine environnementale et la carence en ressources humaines qualifiées. Une collecte de données pour un pays donné, telle qu'une évaluation de l'impact sur la santé, fournirait de précieuses informations mais est coûteuse à réaliser.

19. En Israël, les engagements de la Déclaration d'Ostrava et de la Déclaration de Parme, qui l'a précédée, ont été incorporés dans le programme national sur l'environnement et la santé, le projet de plan stratégique élaboré conjointement par les ministères de l'Environnement et de la Santé, le plan d'action national pour lutter contre les phénomènes météorologiques extrêmes et

la stratégie sur le changement climatique et la santé. Le projet de plan stratégique, qui couvre une période de 5 à 10 ans, a été élaboré avec la participation d'organisations non gouvernementales et d'universitaires. Il formule des recommandations et indique les lacunes qui subsistent dans les connaissances ainsi que les prévisions de coûts dans 16 domaines thématiques. Les pouvoirs publics communiquent l'importance des mesures en matière d'environnement et de santé en déterminant les besoins et en calculant les risques grâce aux données et aux analyses de leurs experts et d'universitaires. Les mesures à prendre sont ensuite planifiées par les ministères et les experts compétents, avec la collaboration d'organisations non gouvernementales. Par exemple, la loi de 2008 sur la pureté de l'air a été élaborée avec la participation de plusieurs ministères, d'autorités locales, d'entreprises, d'organisations environnementales et d'universitaires. Au cours du processus de rédaction, les rédacteurs ont examiné la législation similaire dans d'autres pays, préparé un inventaire des émissions de polluants et calculé l'impact sanitaire et économique de la pollution atmosphérique selon divers scénarios.

20. Les facteurs environnementaux représentent environ 6 % de la charge de morbidité aux Pays-Bas, bien que ce chiffre varie considérablement d'une région à l'autre du pays. La santé est automatiquement prise en compte dans tous les plans environnementaux et dans la planification territoriale, et les planificateurs sont formés pour évaluer l'impact sanitaire probable des nouveaux projets. Une nouvelle loi sur l'environnement et l'aménagement du territoire est en cours d'élaboration. Elle remplacera 15 lois existantes dans ce domaine. Une stratégie de promotion de la marche à pied est en préparation. Elle complétera la stratégie existante sur le vélo. Les pouvoirs publics se concentreront sur quatre axes précis des engagements d'Ostrava : qualité de l'eau, produits chimiques, mobilité active et systèmes de santé durables. Le programme « Green Deal » destiné aux établissements de santé vise à réduire la consommation d'énergie et la production de déchets dans les établissements de santé. Il sera complété par un plan d'action.

21. La Serbie s'emploie à mettre en œuvre les ODD, à honorer les engagements d'Ostrava et à préparer son portefeuille national avec l'appui politique du ministère de la Protection de l'environnement et le précieux soutien pratique du Bureau régional et du bureau de pays de l'OMS. L'accent est mis sur les travaux aux niveaux régional et local, et notamment sur la collaboration avec les 15 agences régionales de développement et les 60 municipalités. La Stratégie 2020 pour l'Europe du Sud-Est du Conseil de coopération régionale contribuera à l'action en faveur de l'environnement et de la santé, par exemple en promouvant les transports durables. Le plan d'action national pour la santé des enfants et l'environnement, axé en particulier sur la pollution atmosphérique, n'a pas été mis en œuvre pour des raisons financières. Les plans pour les deux prochaines années prévoient notamment l'exploitation optimale de la législation existante pour faciliter l'application du Protocole sur l'eau et la santé, une collaboration avec le PPE TSE et l'élaboration d'un plan d'action national pour la santé et l'environnement. Les fonds de préadhésion versés par l'Union européenne seront utilisés pour financer les activités.

22. Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, les activités existantes de mise en œuvre de Santé 2020, qui couvrent la planification de la santé publique, les maladies non transmissibles, la santé sexuelle et reproductive, l'atténuation du changement climatique et les déterminants environnementaux de la santé, sont en train d'être adaptées aux engagements pris à Ostrava et à la préparation du portefeuille national de mesures du pays. La grande priorité est la pollution de l'air. Des données pertinentes sont collectées et analysées, et des indicateurs

également compatibles avec l'ODD 3 sont actuellement définis. Auparavant dirigé par un comité de santé environnementale présidé par le ministre de la Santé, le plan d'action national pour l'environnement et la santé est maintenant placé sous la houlette de conseils de santé publique, initialement créés au niveau local. Les secteurs autres que l'environnement et la santé et la société civile doivent participer davantage : il y a un manque d'engagement politique – les projets de loi sont retardés pendant de longues périodes dans l'attente d'une approbation parlementaire et gouvernementale. Le Bureau régional pourrait encourager le nouveau gouvernement à accélérer l'adoption des nouvelles lois et fournir des données utiles sur la budgétisation et le calcul du coût des activités relatives à l'environnement et à la santé pour démontrer le bon rapport coût-efficacité de ces activités.

23. Au cours du débat général qui suit, les participants font remarquer qu'il ne sera peut-être pas facile pour les États membres de formuler une politique nationale unique pour couvrir tous les engagements d'Ostrava, puisqu'il se peut que certains engagements soient déjà couverts par des politiques existantes. Les participants soulignent l'importance du suivi et de l'évaluation des activités et discutent de la manière dont les indicateurs des ODD pourraient être intégrés dans les activités relatives à l'environnement et à la santé. Dans certains domaines (par exemple, la mobilité urbaine), les indicateurs des ODD pourraient être améliorés. La flexibilité des portefeuilles nationaux pourrait contribuer à garantir le financement, car les ministères autres que ceux de l'environnement et de la santé pourraient être disposés à financer des projets qui répondent également à leurs propres priorités, en particulier s'ils sont susceptibles de produire des avantages à court terme qui génèreraient des gains politiques. Toutefois, le Bureau régional devrait également encourager les gouvernements à s'assurer que les projets de loi ne sont pas retardés au stade de l'adoption par le Parlement.

24. Les représentants du Bureau régional déclarent qu'il devrait maintenant être plus facile de tenter de concrétiser les priorités nationales dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration d'Ostrava. Les États membres pourraient déterminer les mesures les plus urgentes dans les sept domaines prioritaires de la déclaration et choisir comment s'en occuper. Le portefeuille national pourrait inclure des politiques ou des instruments stratégiques existants ; il vise à promouvoir des mesures qui réduisent l'impact des facteurs environnementaux sur la santé sans nécessairement l'éliminer complètement, ainsi qu'à montrer l'impact d'une inaction lorsque des solutions sont disponibles. Les indicateurs des ODD ne sont pas toujours parfaitement adaptés aux mesures arrêtées en matière d'environnement et de santé, puisqu'ils mesurent principalement l'impact plutôt que le processus. Le suivi et l'évaluation réalisés dans le cadre de la déclaration visent également à mesurer les progrès accomplis dans l'élimination des facteurs de risque et le coût potentiel de l'inaction. Les rapports annuels des États membres pourraient comporter d'autres questions sur ces aspects.

Comment pouvons-nous élaborer des portefeuilles nationaux de mesures sur la base des cadres existants ?

25. M. Oliver Schmoll, chef du programme Eau et climat au Centre européen de l'environnement et de la santé (Bonn) du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, présente une table ronde sur les plates-formes et instruments existants qui pourraient faciliter les travaux du processus européen Environnement et santé. Il est possible de collaborer non seulement avec le PPE TSE et le Protocole sur l'eau et la santé, tous deux étroitement liés au processus européen Environnement et santé, mais aussi avec le Réseau des Villes-santé de l'OMS – étant

donné que les municipalités sont souvent responsables des décisions locales sur les questions d'environnement et de santé – ainsi qu'avec l'Initiative des petits États de l'OMS.

26. Les participants à la table ronde étaient les suivants : Mme Dagmar Huld Matthíasdóttir, conseillère principale, ministère de la Protection sociale, Reykjavik (Islande) ; Mme Miriam Weber, coordinatrice des Villes-santé, Ville d'Utrecht (Pays-Bas) ; M. Vadim Donchenko, président, bureau du Comité directeur du PPE TSE et Institut scientifique de recherche sur le transport motorisé (NIIAT), Moscou (Fédération de Russie) ; et Mme Ljiljana Jovanovic, présidente du groupe de travail national sur le Protocole sur l'eau et la santé, ministère de la Santé, Belgrade (Serbie).

27. Lancée en 2013, l'Initiative des petits États de l'OMS rassemble huit États membres de la Région, dont chacun compte moins d'un million d'habitants. Elle est coordonnée par le Bureau européen de l'investissement pour la santé et le développement de l'OMS (Venise, Italie) et encourage l'échange d'expériences entre États membres. Sa cinquième réunion de haut niveau, qui se tiendra en juin 2018, sera axée sur l'eau et le changement climatique, mettant ainsi l'accent sur plusieurs priorités d'Ostrava.

28. Le Réseau européen des Villes-santé de l'OMS célèbre son 30^e anniversaire en 2018, avec pour point culminant la Conférence internationale des Villes-santé (Belfast, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 1^{er}-4 octobre 2018) et le lancement de la phase VII du réseau, qui sera axée sur le bonheur et la santé dans les villes. Il promeut des démarches globales intégrant la santé dans toutes les politiques d'aménagement local, d'éducation, de logement, etc., l'accent étant mis sur l'engagement en faveur de politiques allant au-delà du mandat d'un seul responsable politique. Les villes peuvent mettre au point des outils et des ressources pour l'action aux niveaux local et régional, en particulier à partir des résultats des études d'impact sur la santé et d'autres instruments de l'OMS pouvant démontrer les avantages et la rentabilité de mesures appropriées. Le groupe de travail sur l'environnement et la santé du réseau a tenu sa première réunion en mars 2018, ce qui reflète la collaboration qui s'organise entre le réseau et le processus européen Environnement et santé. Le réseau entend fixer des priorités au niveau local pour contribuer à l'élaboration des portefeuilles nationaux et aux activités futures de l'EHTF, en utilisant les ressources, la connaissance du milieu local et l'engagement politique des villes.

29. Le PPE TSE aide les pays à relever les nouveaux défis auxquels est confronté le secteur des transports, notamment les véhicules autonomes, la mobilité partagée et la planification durable des transports urbains. Il diffuse les meilleures pratiques et la recherche, promeut les aspects positifs des transports non motorisés et facilite les formations. Il existe actuellement certains obstacles à la mise en œuvre de mesures en faveur de l'environnement et de la santé dans le secteur des transports : il n'existe pas d'instruments et d'outils juridiquement contraignants pour évaluer l'efficacité des mesures prises ; les critères environnementaux et sanitaires doivent être intégrés dans la planification des transports ; les planificateurs et la population doivent être davantage conscients des incidences des politiques des transports sur l'environnement et la santé et des conséquences financières que cela aurait si l'on évitait ou remettait à plus tard le changement ; il faut agir pour influencer les attitudes des propriétaires de voitures et des mass médias.

30. Le Protocole sur l'eau et la santé est l'un des rares instruments juridiquement contraignants dans le domaine de la santé et de l'environnement, qui oblige les États parties à

fixer des objectifs de mise en œuvre en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), à suivre leurs progrès et à faire rapport tous les trois ans. Les mêmes objectifs peuvent être inclus dans un portefeuille national de mesures afin de réduire au minimum la charge de travail des États membres en matière de notification, et concordent également avec les ODD en rapport avec l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Les priorités actuelles du protocole sont l'assainissement, l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement, la planification de la sécurité de l'eau et l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de santé et les écoles. Mme Jovanovic attire l'attention de l'assistance sur la cinquième Réunion des Parties au Protocole, qui se tiendra à Belgrade (Serbie) du 19 au 21 novembre 2019.

31. Les participants font remarquer qu'il pourrait être nécessaire d'ajuster les objectifs nationaux existants pour les mettre en concordance avec les objectifs contraignants du Protocole sur l'eau et la santé. Ils se félicitent de la contribution d'autres réseaux de l'OMS et s'enquêtent de la meilleure manière d'assurer une collaboration entre eux et avec le processus européen Environnement et santé.

32. M. Bonvoisin appelle l'attention de l'assistance sur d'autres instruments et documents de la CEE-ONU qui pourraient être utilisés pour préparer les portefeuilles nationaux de mesures, à savoir le Protocole à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, relatif à l'évaluation stratégique environnementale (Convention d'Espoo), qui est un instrument juridiquement contraignant, la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et l'Action de Batumi pour un air plus pur, mentionnés dans la Déclaration d'Ostrava. Les États membres ont déjà demandé l'assistance de la CEE-ONU pour la constitution de leurs portefeuilles. Les États membres ont une grande latitude pour utiliser les processus existants plutôt que d'en créer de nouveaux. M. Asnake fait remarquer que les États membres pourraient aligner leurs rapports concernant des priorités telles que la pollution atmosphérique, le changement climatique et la gestion des déchets sur d'autres cadres tels que les conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm¹, qui prévoient toutes des rapports obligatoires.

33. Récapitulant la discussion, le docteur Matic salue le succès de l'EHTF, qui a réussi à réunir un large éventail d'acteurs concernés, chacun ayant son rôle et ses capacités spécifiques, pour discuter d'une éventuelle collaboration avec l'assistance technique et normative du Bureau régional. Les États membres n'apprécient pas tous les contraintes imposées par les instruments juridiquement contraignants : les mécanismes facultatifs tels que le PPE TSE ont encore un rôle important à jouer. Le Protocole sur l'eau et la santé est un instrument juridiquement contraignant utile pour les États qui y ont adhéré, au nombre de 26 à ce jour. M. Thaler attire l'attention de l'assistance sur la cinquième réunion de haut niveau des ministres des transports, de la santé et de l'environnement, qui doit se tenir à Vienne (Autriche) du 21 au 24 octobre 2019.

¹ Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et leur élimination ; Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international ; Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.

Les outils et les mécanismes devant faciliter l'élaboration de portefeuilles nationaux de mesures sur l'environnement et la santé

34. Les représentants du Bureau régional présentent un certain nombre d'outils et de mécanismes qui pourraient aider les États membres à constituer leurs portefeuilles nationaux.

35. Le Portail européen d'information sanitaire (<https://gateway.euro.who.int/en/>) est un portail d'information en anglais et en russe destiné aux professionnels de santé, aux chercheurs et au grand public. L'un de ses thèmes est « l'environnement et la santé », qui renvoie à environ 350 entrées (bases factuelles, données, politiques et autres informations) sur un large éventail de sujets, notamment la qualité de l'air, le changement climatique, les villes, la sécurité chimique, la gestion des déchets, l'eau et l'assainissement, l'évaluation de l'impact sur la santé et le processus européen Environnement et santé, présentés dans une structure qui facilite leur couplage avec les domaines prioritaires d'Ostrava. Les indicateurs sont actuellement fournis par la base de données européenne de la Santé pour tous. Les États membres sont invités à envoyer des informations complémentaires¹ : celles-ci seront ajoutées au portail si l'OMS détient le droit d'auteur, et un lien sera inclus pour d'autres informations. En temps utile, le Bureau régional compte fournir des liens vers des informations pertinentes provenant des ministères de l'Environnement et de la Santé de chaque État membre, d'agences de développement, etc.

36. M. Asnake appelle l'attention de l'assistance sur des portails similaires en rapport avec des informations sur l'environnement : InforMEA (<https://www.informe.org/en>) sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et Environment Live (<https://environmentlive.unep.org/>), le portail en ligne de l'ONU Environnement.

37. Un groupe de représentants des États membres et du Bureau régional décrit les expériences des pays en matière d'utilisation des outils et mécanismes de l'OMS aux niveaux national et local. Les participants à la table ronde étaient les suivants : Mme Francesca Racioppi, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (s'exprimant au nom de M. Thaler, Autriche) ; M. Tamas Pandics, directeur, Institut national de santé publique (Hongrie) ; M. Samardin Aliev, Institut tadjik de recherche en médecine préventive (Tadjikistan) ; M. Mihail Kochubovski, Institut de santé publique (ex-République yougoslave de Macédoine).

38. L'outil HEAT est un outil en ligne permettant d'estimer la valeur de la réduction de la mortalité résultant de la pratique régulière du vélo ou de la marche, destiné à faciliter la prise de décisions fondées sur des données probantes. Les données de départ sont simples (par exemple le nombre de personnes qui marchent ou font du vélo et le temps ou la distance à parcourir) et les estimations qui en résultent sont fiables. Lancée en octobre 2017, la dernière version prend également en considération la pollution de l'air, le risque d'accidents de la route et l'évolution des émissions de gaz à effet de serre. Cet outil a été utilisé par des universités et des maisons d'édition scientifiques, et servait jusqu'à récemment de méthodologie officielle pour le calcul des coûts associés à la marche et au vélo par le ministère des Transports du Royaume-Uni. En Autriche, cet outil a été utilisé lors de la préparation du Schéma directeur pour le vélo 2015-2025 parce qu'il a montré les bénéfices potentiels d'une augmentation de l'activité physique en termes économiques. Il y avait donc un puissant incitant politique à encourager des

¹ Envoi d'informations : euceh@who.int.

changements de stratégie. En raison des valeurs par défaut utilisées par l'outil, qui sont basées sur des méthodologies et des bases de données internationales, les utilisateurs peuvent toutefois préférer utiliser leurs propres données, lorsqu'elles sont disponibles. Ceci vaut en particulier pour les valeurs économiques par défaut utilisées par HEAT, étant donné que certains pays ont besoin d'utiliser des données officielles nationales pour effectuer des évaluations économiques.

39. En Hongrie, le recours au logiciel AirQ+ de l'OMS (<http://www.euro.who.int/en/health-topics/environment-and-health/air-quality/activities/airq-software-tool-for-health-risk-assessment-of-air-pollution>) pour quantifier les effets de la pollution de l'air ambiant sur la santé a permis de convaincre les décideurs pendant l'élaboration d'un nouveau plan de santé publique. Les concentrations de particules atmosphériques (PM_{2,5}) nocives pour la santé humaine ont été démontrées à l'aide de données nationales et infranationales. La prochaine étape consiste à mettre au point un outil similaire pour mesurer la qualité de l'air intérieur dans les écoles et autres lieux publics et, à terme, à diffuser des avertissements sanitaires à l'intention du public concernant des conditions de qualité de l'air particulièrement défavorables.

40. Au Tadjikistan, le Centre européen de l'OMS pour l'environnement et la santé a encadré l'élaboration d'un guide pratique sur la planification de la sécurité sanitaire de l'eau dans les petites communautés rurales, sur la base d'un projet pilote mené dans deux villages en 2012. Ce guide sera utile aux experts en santé publique, en particulier pour le développement des compétences de gestion, et aux fournisseurs d'eau, puisqu'il donne des détails sur les risques potentiels pour la santé et la surveillance de la qualité de l'eau, ainsi qu'aux décideurs, afin de les pousser à prendre en main les projets relatifs à l'eau. Un projet de législation aligné sur le Protocole sur l'eau et la santé est en cours d'élaboration. Les défis rencontrés dans le cadre du projet sont notamment le manque d'experts et de consultants compétents, la nécessité d'impliquer les acteurs concernés, de déterminer les compétences locales dans chacune des localités concernées et de mener des évaluations des risques, et la difficulté d'étendre le projet à l'échelle nationale.

41. Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, un outil d'analyse économique est utilisé pour soutenir les activités d'adaptation au changement climatique. Il montre les coûts associés au changement climatique et le rapport coût-efficacité des mesures d'adaptation. Un plan d'action pour lutter contre les effets néfastes des vagues de chaleur a été élaboré en 2011 ; il a été révisé et complété, en 2012, par un plan similaire pour faire face à un temps très froid. Lorsqu'une canicule est prévue, le ministère de la Santé est averti deux ou trois jours à l'avance et donne des conseils aux médecins et à la population si cela est nécessaire, la priorité étant accordée aux groupes vulnérables et aux groupes de travailleurs concernés. Les hôpitaux ont été rendus plus efficaces sur le plan énergétique et ont été équipés de la climatisation. Le coût économique des décès imputables aux vagues de chaleur et autres effets du changement climatique a été estimé à 170 millions de dinars, tandis que le coût des mesures du plan d'action est estimé à 2 millions de dinars – des chiffres qui peuvent être utilisés pour convaincre les décideurs de l'intérêt d'agir.

42. Mme Tara Neville, consultante, Siège de l'OMS, s'adresse à l'assistance par vidéoconférence. Elle décrit le projet des profils de pays sur le climat et la santé, géré conjointement par l'OMS et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), grâce auquel on dispose, au niveau des pays, de bases factuelles concernant l'impact du changement climatique sur la santé et les progrès réalisés

dans la mise en place de systèmes de santé résistants au changement climatique. Quelque 45 profils de pays sont déjà disponibles, et 10 autres sont en préparation. Les profils de pays ont pour but de montrer les retombées positives pour la santé de l'action contre le changement climatique ; chacun d'eux fait environ huit pages et est attrayant sur le plan visuel. Les données sont extraites d'analyses de l'OMS, de modélisations à partir de bases de données existantes, d'enquêtes nationales et de publications scientifiques nationales avec comité de lecture. Mme Neville appelle également l'attention de l'assistance sur une enquête nationale concernant le climat et la santé, qui vient d'être lancée dans la Région européenne. Cette enquête consiste en un questionnaire en ligne de 25 questions portant sur le leadership et la gouvernance, la résilience au changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre et la participation du secteur sanitaire aux activités de la CCNUCC.

43. Mme Tiffany Hodgson, administratrice de programme, CCNUCC, salue les travaux de l'OMS qui ont apporté une précieuse contribution aux plans d'adaptation nationaux préparés par les États membres en vertu de la convention. Ces plans comprennent des directives techniques sur l'adaptation au changement climatique et des informations supplémentaires, dont des mesures sanitaires élaborées avec l'appui de l'OMS. Le programme de travail de la CCNUCC couvre un certain nombre de questions de santé, notamment la répartition géographique des maladies, les maladies émergentes et à transmission vectorielle et les effets du changement climatique sur le lieu de travail. Lors de la 22^e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (Marrakech, Maroc, 7-18 novembre 2016), la CCNUCC et l'OMS avaient présenté des informations sur les retombées positives pour la santé des mesures de lutte contre le changement climatique et les possibilités d'investissement dans la santé. Ces deux organismes ont récemment signé un protocole d'accord sur la mesure des avantages pour la santé présentés par les mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques.

44. Le docteur Vladimir Kendrovski, responsable technique, Eau et climat, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, Centre européen de l'environnement et de la santé (Bonn), présente un nouvel outil, CaRBonH, qui devrait être lancé lors de la réunion du Groupe de travail sur la santé face au changement climatique de l'EHTF, en juin 2018. Cet outil aidera les États membres à visualiser les avantages, sur le plan sanitaire et économique, de l'atténuation du changement climatique et fournira de précieux arguments pour d'autres secteurs que celui de la santé lorsqu'ils préconisent des mesures. Il aidera également les États membres à constituer leurs portefeuilles nationaux de mesures.

45. M. Tuomo Karjalainen, Direction générale de la recherche et de l'innovation, Commission européenne, décrit un certain nombre de moyens par lesquels les États membres pourraient contribuer à la recherche en matière d'environnement et de santé. Les priorités actuelles sont l'Initiative européenne de biosurveillance humaine, qui permet de recueillir des données sur l'exposition aux produits chimiques dans les 28 États membres de l'Union européenne ; le European Exposome Cluster, qui répertorie la totalité des expositions subies par une personne au cours de sa vie et les effets potentiels sur sa santé ; les activités de promotion de la santé, notamment le projet INHERIT de recherche intersectorielle sur l'environnement et la santé en vue d'innovations ; et l'Urban Nature Atlas. Dans les deux ou trois prochaines années, la recherche se poursuivra sur les exposomes humains, sur le dépistage des perturbateurs endocriniens, et sur les microplastiques et la santé humaine. Des fonds sont disponibles pour les États non membres de l'Union européenne associés au projet Horizon 2020, et éventuellement pour d'autres États non membres faisant partie de la Région

européenne de l'OMS par le biais de mécanismes de cofinancement et du programme des actions Marie Skłodowska-Curie de l'Union européenne. Le prochain programme-cadre (FP9) mettra davantage l'accent sur les questions sociétales et soutiendra la mise en œuvre des ODD.

46. Les participants se réjouissent de l'information sur les nouvelles sources potentielles de financement et sources de renseignements sur les questions qui ne font pas toujours l'objet d'une recherche au niveau national. Le docteur Paunovic relève que, si l'OMS a participé à certains projets de l'Union européenne, comme le projet Blue Health, elle agit souvent en tant que partenaire plutôt que chef de file, ce qui limite sa capacité à diriger des projets dans leur globalité. Toutefois, un rôle de coordination prendrait beaucoup de temps ; l'OMS doit également se conformer à ses propres règles en matière de conflits d'intérêts et de liens avec l'industrie du tabac.

47. Le docteur Ivano Iavarone, responsable du centre collaborateur de l'OMS pour la salubrité environnementale dans les sites contaminés (Rome, Italie), décrit les travaux menés par l'OMS pour atténuer les effets sur la santé de plus de 350 000 sites contaminés par des produits chimiques industriels dans la Région. Sur de tels sites, la contamination consiste généralement en des mélanges complexes de produits chimiques multiples ; les sites sont souvent situés dans des zones urbaines ou à proximité de celles-ci, dans un contexte socioéconomique complexe marqué par des inégalités. Les connaissances scientifiques actuelles sont souvent fondées sur des modèles antérieurs qui n'ont pas pris en compte la durabilité. Les émissions dues à l'activité industrielle sont maintenant beaucoup plus faibles, mais on ne connaît pas encore l'impact global des sites contaminés sur la santé. Les États membres qui préparent leurs portefeuilles nationaux de mesures dans ce domaine peuvent recourir au réseau ICSHNet (pour Industrially Contaminated Sites and Health Network [Sites industriels contaminés et santé], <https://www.icsynet.eu>), lancé en 2015 par le cadre intergouvernemental européen de la Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST) pour répertorier les sites nécessitant une décontamination, diffuser la recherche et les meilleures pratiques et renforcer les capacités des pays. Ce réseau a tenu sa première université d'été à Thessalonique (Grèce) en 2017. La dernière réunion plénière du projet se tiendra à Rome (Italie) au début de 2019, dans le but de produire des documents de référence pour l'évaluation de l'impact sur la santé et la communication sur les risques. La collecte de données validées de haute qualité et la diffusion des meilleures méthodologies revêtiront une importance cruciale. Compte tenu des engagements pris dans la Déclaration d'Ostrava, la réunion plénière d'ICSHNet en 2018, qui s'est tenue les 21 et 22 février à Bonn (Allemagne), a débouché sur une déclaration de consensus relative aux sites contaminés et à la santé¹, proposant, entre autres, plusieurs domaines de travail précis.

48. Les participants saluent les travaux d'ICSHNet, en particulier l'université d'été, et expriment l'espoir que l'OMS poursuivra ses travaux dans le même domaine lorsque le réseau aura cessé ses activités, surtout dans le domaine encore non réglementé de la décontamination des sols, qui a également des incidences sur la sécurité sanitaire des aliments.

49. Mme Maja Milkowska, Health Care Without Harm (HCWH) Europe, décrit les efforts consentis récemment pour intégrer les préoccupations de durabilité et la sensibilisation aux problématiques environnementales dans les programmes de formation des professionnels de

¹ Voir <https://www.icsynet.eu/news/cons-stat/>.

santé. Son organisation mène des activités d'éducation à la durabilité dans 30 facultés de médecine de 19 hôpitaux. Plus de 90 % des établissements sont conscients des problématiques de durabilité, mais seulement 40 à 45 % connaissent la Déclaration d'Ostrava. Plutôt que de constituer une matière distincte, les questions de durabilité sont généralement éparpillées dans tout le programme d'études. HCWH Europe recommande de nouveaux ajouts aux bases factuelles, des communications adaptées et des échanges de bonnes pratiques.

50. Le docteur Matic salue la précieuse contribution des partenaires dans le domaine important mais sous-financé de l'éducation à la durabilité. Il attire l'attention de l'assistance sur deux conférences qui auront lieu prochainement au sujet des systèmes de santé, à savoir les réunions régionales de haut niveau sur « La riposte des systèmes de santé face aux maladies non transmissibles : l'expérience de la Région européenne » (Sitges, Espagne, 16-18 avril 2018) et « Des systèmes de santé pour la prospérité et la solidarité : ne laisser personne de côté » (Tallinn, Estonie, les 13 et 14 juin 2018). Le docteur Paunovic rappelle les nombreuses normes de l'OMS relatives à la gestion des déchets médicaux, à l'utilisation sûre des aiguilles hypodermiques, à l'antisepsie et à la résistance aux antimicrobiens.

Projet de plan de travail de l'EHTF pour 2018-2019 et ressources nécessaires

51. Le docteur Matic explique qu'au cours de l'exercice biennal 2016-2017, un budget d'environ 22 millions de dollars a été alloué aux activités relatives à l'environnement et à la santé. Sur cette somme, il a été possible de mobiliser approximativement 15 millions de dollars, dont la totalité a été dépensée, soit 62 % au niveau régional et 38 % au niveau national. Les dépenses ont été consacrées à 60 % aux salaires et 40 % aux activités. Près de 990 000 dollars ont été dédiés à la gouvernance, dont la quasi-totalité pour la Sixième Conférence ministérielle.

52. Il y a une évolution concernant les donateurs : les fonds publics disponibles ont diminué depuis la crise financière de 2007/2008 et la compétition est plus vive pour l'obtention de fonds. Le docteur Matic remercie le gouvernement allemand de maintenir sa participation. Les projections pour les exercices biennaux à venir font état d'un déficit similaire de 6 à 7 millions de dollars et de la persistance d'une dépendance par rapport aux contributions volontaires. L'effet probable de la réforme de l'OMS dans son ensemble est difficile à prévoir. Le Bureau régional a demandé une réduction du budget pour l'exercice biennal 2018-2019, étant donné que les activités exceptionnelles liées à la Conférence d'Ostrava sont terminées. Cependant, à la suite de débats approfondis au Conseil exécutif et à l'Assemblée mondiale de la santé, l'espace budgétaire alloué à l'environnement et la santé a été maintenu au même niveau.

53. Le projet de plan de travail pour 2018-2019 prévoit de faire rapport au Comité régional de l'OMS pour l'Europe et au Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU. Un rapport plus détaillé faisant état des progrès accomplis par les États membres dans la constitution de leurs portefeuilles nationaux de mesures sera requis en 2019. Le projet de plan de travail prévoit également une réunion du Groupe de travail sur la santé face au changement climatique et une deuxième université d'été en 2019 ; des fonds sont disponibles pour ces deux événements. L'université d'été est conçue comme un cours phare pour les responsables techniques et les hauts fonctionnaires nationaux chargés d'élaborer et d'évaluer les politiques de santé et d'environnement.

54. La prochaine réunion de l'EHTF est prévue pour mars 2019, mais aucun financement n'est encore disponible. Il est à espérer qu'un État membre acceptera d'accueillir et de financer la réunion, pour un coût de 60 000 à 80 000 dollars. Le Groupe de travail sur les villes pourra se réunir immédiatement après la Conférence du Réseau européen des Villes-santé de l'OMS à Belfast (Royaume-Uni) en octobre 2018, ce qui est pratique, mais ici non plus, aucun financement n'est encore disponible. Les liens avec le Comité européen des régions peuvent être maintenus sans frais pour l'OMS. Le bureau se réunira en face à face à l'automne 2018 et en mode virtuel à d'autres moments.

55. Répondant aux questions posées, il indique que le Bureau régional tiendra l'EHTF informé des activités d'autres réseaux et forums et apportera sa contribution à leurs activités selon les besoins et conformément à son plan de travail. Les rapports détaillés sur les activités relatives à la santé et à l'environnement s'appuieront sur les données déjà communiquées par les États membres aux Nations Unies à l'aide des indicateurs des ODD. Il aura automatiquement accès à ces données, de sorte que les États membres n'auront pas besoin de les communiquer séparément. Un rapport régional sera établi sur un thème prioritaire, en utilisant également les données déjà disponibles, y compris celles d'autres organismes des Nations Unies. Avec le Groupe de travail des communications, le bureau élaborera une nouvelle stratégie de communication pour l'après-Ostrava.

56. Dix États membres ont déjà répondu à une enquête du processus européen Environnement et santé (voir ci-dessous), et il exhorte les autres à le faire dès que possible. Dans le cadre de cette réaction initiale, des exemplaires de la législation de base seront présentés ; par la suite, seules des actualisations seront nécessaires pour les nouvelles informations.

57. L'EHTF adopte le plan de travail et le budget du processus européen Environnement et santé pour 2018-2019 (EURO/EHTF8/1) et demande au secrétariat, en consultation avec le bureau, de poursuivre ses travaux sur le plan de la communication.

Cadre de suivi pour la mise en œuvre de la Déclaration d'Ostrava

58. Mme Racioppi donne les résultats d'une récente étude pilote réalisée auprès des États membres pour décrire comment ils mettent en œuvre la Déclaration d'Ostrava jusqu'ici et déterminer quels domaines pourraient nécessiter une assistance technique. Neuf États membres ont fourni des réponses circonstanciées aux 23 questions ouvertes et fermées, tandis qu'un autre n'a précisé que ses coordonnées. Trois d'entre eux ont mis en place un nouveau portefeuille national ou un cadre ou programme politique équivalent, tandis que quatre autres recourent à des organes ou mécanismes existants. Certains s'occupent de toutes les priorités d'Ostrava, tandis que d'autres se concentrent sur des priorités spécifiques, par le biais d'activités telles que des ateliers, l'élaboration de politiques et des évaluations d'impact sur la santé. Ils estiment que la réalisation des portefeuilles nationaux devra faire l'objet d'une évaluation à l'aide du cadre de suivi des ODD ou en déterminant des indicateurs spécifiques. Les pays ayant répondu ont trouvé qu'il était facile de comprendre et de répondre à l'enquête : quatre pays ont trouvé facilement les informations nécessaires, tandis que trois ont rencontré des difficultés. Les recommandations les plus populaires pour les domaines à prendre en considération dans la constitution des portefeuilles nationaux étaient la participation d'autres secteurs, par exemple l'agriculture, l'énergie et les transports, et une

plus grande participation des acteurs concernés, par exemple les institutions financières, la société civile et le secteur privé.

59. Certains États membres décrivent l'expérience qu'ils ont acquise à ce jour en matière d'élaboration de leurs portefeuilles nationaux. Le représentant de l'Arménie souligne la nécessité d'un système uniforme de présentation des rapports afin de réduire la charge de travail des États membres. En République tchèque, les priorités sont la sensibilisation du public aux effets sur la santé de la pollution atmosphérique et de la pollution par l'amiante, le bruit et la lumière dans les villes. En Lituanie, les activités relevant du portefeuille national ne se limitent pas au secteur de la santé, mais sont également menées par le ministère de l'Environnement, par exemple. En Suède, on est en train d'établir des liens entre les ministères de la Santé, de l'Environnement, des Transports et de l'Énergie afin de déceler les problèmes communs et les actions et synergies possibles. Parmi les défis à relever figurent la nécessité de disposer de définitions acceptées de termes clés tels que « santé publique » ou « inégalité » et de soutenir les activités conjointes à un niveau élevé. L'assistance a émis des commentaires, suggérant notamment d'introduire une question supplémentaire dans l'étude, concernant tous les points non couverts par la Déclaration d'Ostrava.

60. L'EHTF convient, en principe, d'utiliser l'enquête, révisée en fonction des réactions des membres, comme base pour rendre compte de l'élaboration des portefeuilles nationaux de mesures.

61. Le docteur Paunovic décrit un certain nombre d'indicateurs des ODD qui pourraient aussi être utiles pour établir des rapports sur les engagements d'Ostrava. L'OMS est la gardienne des ODD sur la pollution atmosphérique, y compris la cible 3.9.1 sur la mortalité liée à la pollution atmosphérique, la cible 11.6.2 sur les concentrations de particules dans l'air et la cible 7.1.2 sur l'utilisation de combustibles et de technologies propres. Les données relatives à ces questions sont recueillies par les offices nationaux des statistiques et sont également disponibles dans la base de données mondiale de l'OMS sur la charge des maladies. Par leur programme commun de surveillance de l'eau et de l'assainissement, l'OMS et UNICEF sont les gardiens associés de l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement, qui fournit également un certain nombre d'indicateurs utiles. Dans le cadre de l'ODD 3, le principal objectif lié à la santé, la cible 3.9 relative à la diminution du nombre de décès et de maladies dus à des produits chimiques dangereux et à la pollution et la contamination de l'air, de l'eau et des sols est particulièrement important pour la Région européenne.

62. Au niveau européen, deux autres cadres de suivi et de notification pourraient être utiles. Le Réseau européen d'information et d'observation de l'environnement (Eionet), un partenariat entre les États membres de l'Espace économique européen et des partenaires de coopération, recueille des données sur un certain nombre d'aspects pertinents, notamment les émissions industrielles et la qualité de l'eau. Celles-ci sont à la disposition de l'OMS. Le Registre européen des rejets et transferts de polluants (PRTR) fournit des données environnementales clés facilement accessibles, relevées sur des infrastructures industrielles des États membres de l'Union européenne et d'autres pays de la Région, avec certaines obligations de déclaration.

63. Les États membres disposent ainsi d'un volume important de données à utiliser lorsqu'ils rendent compte de leurs engagements d'Ostrava, ce qui devrait permettre d'éviter une charge supplémentaire importante en matière de notification.

Élection du bureau

64. L'EHTF élit des membres du bureau ressortissant des pays suivants : Arménie (ministère de la Santé), Autriche (ministère fédéral de la Durabilité et du Tourisme), Israël (ministère de la Santé), Pays-Bas (ministère de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau), République de Moldova (ministère des Soins de santé), Royaume-Uni (Département de la santé et de l'aide sociale), Serbie (ministère de la Protection de l'environnement) et Ukraine (ministère de la Santé). Les acteurs concernés par le processus européen Environnement et santé désignent comme représentants l'Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL) et la Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé (EEHYC), en plus des membres permanents des acteurs concernés, la CEE-ONU et l'ONU Environnement. L'EHTF accepte la demande de HCWH Europe de devenir un de ses partenaires officiels.

65. Le docteur Nune Bakunts (Arménie) est élue nouvelle présidente de l'EHTF. Elle représente le secteur de la santé, tandis que Mme Biljana Filipovic (Serbie) et Mme Brigit Staatsen (Pays-Bas), élues coprésidentes, représentent le secteur environnemental.

Autres points à l'ordre du jour, résumé des décisions et clôture de la réunion

66. Un représentant de l'EEHYC remercie l'EHTF pour son soutien sans faille à la participation des jeunes. La coalition a fonctionné par l'intermédiaire de neuf plates-formes nationales, ce qui a permis d'assurer un degré élevé de responsabilisation à l'échelle nationale. Afin de mieux se faire connaître, elle a préparé un dossier de bienvenue contenant des études de cas. L'EEHYC continuera à participer aux activités de l'EHTF.

67. Un représentant italien rend compte des activités liées à l'environnement et à la santé menées par le groupe des pays industrialisés du G7 sous la présidence italienne en 2017. Le G7 a adopté le Communiqué des ministres de la Santé de Milan, qui place la consommation de ressources, le changement climatique, la dégradation de l'environnement et la résistance aux antimicrobiens au centre des politiques de santé, conformément aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Tous les décideurs s'engagent ainsi à agir en collaboration avec les autres secteurs pour protéger la santé humaine et les écosystèmes de la menace du changement climatique et de la pollution environnementale. Parmi les autres priorités figurent la surveillance des maladies infectieuses et de leurs vecteurs, la surveillance des facteurs climatiques et environnementaux et la protection des ressources en eau. Le ministère italien de la Santé a financé un projet relatif aux effets du changement climatique sur la santé, dans la ligne de la vision « Planetary Health » (santé planétaire) promue par la revue médicale The Lancet et la Fondation Rockefeller. Ce projet a abouti à l'élaboration du premier profil national sur le climat et la santé en Italie.

68. Mme Mirjana Milic, représentante du Programme des Nations Unies pour le développement, attire l'attention de l'assistance sur une prochaine réunion qui aura lieu à Manille (Philippines) et réunira les États membres et le secteur privé pour débattre de la durabilité, de l'eau, de l'énergie, de l'égalité des sexes et de l'équité. Mme Staatsen observe que la politique du « Green Deal », aux Pays-Bas, vise à soutenir une croissance économique durable en stimulant l'innovation durable, y compris par des partenariats avec le secteur privé.

69. L'EHTF convient que les décisions de la réunion seront diffusées et adoptées par voie électronique.

70. Les participants remercient chaleureusement M. Thaler pour son leadership et son soutien exceptionnels à l'EHTF tout au long des préparatifs de la conférence d'Ostrava, et souhaitent une bonne retraite au docteur Paunovic, qui se retirera bientôt de la vie active. Le docteur Bakunts remercie les participants pour les discussions constructives et le secrétariat pour la préparation de la réunion, et déclare la réunion close.

Annexe 1. Objet de la réunion

La huitième réunion du Groupe de travail européen Environnement et santé (EHTF), la première organisée à la suite de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (Ostrava, République tchèque, 13-15 juin 2017), vise à aider les États membres à honorer les engagements pris dans la Déclaration d'Ostrava¹.

Contexte

En juin 2017, les 53 États membres de la Région européenne de l'OMS ont participé à la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé tenue à Ostrava (République tchèque). Cet événement a principalement débouché sur l'adoption de la Déclaration ministérielle (la « Déclaration d'Ostrava ») dans laquelle tous les États membres s'engagent à réaliser des progrès visibles, mesurables et équitables en matière d'environnement et de santé dans la Région européenne de l'OMS en renforçant la mise en œuvre et l'action, tant au niveau national qu'international, une condition *sine qua non* à l'accomplissement d'avancées efficaces en matière de santé et d'environnement. À cet effet, les États membres ont pris la résolution de constituer des portefeuilles nationaux de mesures sur l'environnement et la santé pour la fin 2018 afin d'honorer les engagements pris lors des conférences de Parme et d'Ostrava. Le principal objectif de ces portefeuilles, qui reflètent les spécificités, les priorités, les moyens et les capacités des différents pays de par leur choix d'objectifs et d'activités, est de veiller à ce que les États membres disposent de stratégies et de politiques globales, cohérentes et bien coordonnées pour lutter contre la charge persistante des maladies imputables aux déterminants environnementaux (annexe 1 de la Déclaration d'Ostrava).

Objectif

La réunion de l'EHTF vise à lancer le processus d'élaboration de portefeuilles nationaux de mesures sur l'environnement et la santé, et de soutenir les efforts déployés par les États membres à cette fin.

L'annexe 2 de la Déclaration d'Ostrava² établit la nouvelle gouvernance du processus européen Environnement et santé. Par ailleurs, tous les États membres ont officiellement désigné des points focaux de leurs ministères de la Santé et de l'Environnement avant la fin 2017. Ces derniers sont chargés de mettre en œuvre et de coordonner les initiatives nationales en vue d'élaborer des portefeuilles de mesures sur l'environnement et la santé, et/ou d'améliorer ceux déjà mis en place.

En outre, les accords de collaboration biennaux conclus entre l'OMS et 26 États membres pour 2018-2019 font mention de la santé et de l'environnement ainsi que du suivi de la Déclaration d'Ostrava. Cette réunion constituera également un soutien direct aux activités menées au niveau des pays lors de la prochaine période biennale.

¹ <http://www.euro.who.int/fr/media-centre/events/events/2017/06/sixth-ministerial-conference-on-environment-and-health/documentation/declaration-of-the-sixth-ministerial-conference-on-environment-and-health/annex-1.-compendium-of-possible-actions-to-advance-the-implementation-of-the-ostrava-declaration>

² <http://www.euro.who.int/fr/media-centre/events/events/2017/06/sixth-ministerial-conference-on-environment-and-health/documentation/declaration-of-the-sixth-ministerial-conference-on-environment-and-health/annex-2.-institutional-arrangements-for-the-european-environment-and-health-process>

Afin de faciliter le travail des points focaux nationaux, la réunion sera principalement l'occasion d'émettre des recommandations sur les ressources et l'appui techniques disponibles dans les sept domaines prioritaires et les actions connexes énoncés à l'annexe 1. Des exemples édifiants des différentes approches nationales déjà appliquées dans ce domaine y seront aussi présentés.

Objectifs et résultats spécifiques

Lancer et soutenir le travail sur les portefeuilles nationaux de mesures de la manière suivante :

- en présentant et en examinant les outils et les approches relatifs à chacun des sept domaines prioritaires énoncés à l'annexe 1 de la Déclaration d'Ostrava ;
- en présentant des exemples convaincants de collaboration multisectorielle et d'élaboration de politiques cohérentes en matière d'environnement et de santé au niveau des pays, et en promouvant un échange de données d'expérience et de connaissances entre pairs ;
- en convenant de la manière dont les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements d'Ostrava seront évalués et suivis ;
- en examinant quel type d'assistance technique doit être apporté par l'OMS et au niveau bilatéral afin d'aider les États membres à élaborer leur propre portefeuille de mesures et à renforcer la coordination nationale dans le domaine de l'environnement et de la santé ;
- en présentant les tâches que le nouvel EHTF doit accomplir conformément à la Déclaration d'Ostrava, en approuvant le programme de travail de l'EHTF et en élisant son bureau ;
- en présentant et en approuvant le programme de travail et le budget du secrétariat du processus européen Environnement et santé pour 2018-2019.

Annexe 2. Programme de la réunion

Mardi 20 mars 2018

09 h 00-09 h 30 **Inscriptions**

09 h 30-10 h 30 **Séance n° 1 – Ouverture de la réunion**

La réunion sera ouverte par M. Robert Thaler, président de l'EHTF, et le docteur Pirooska Östlin, directrice de la Division de la politique et de la gouvernance pour la santé et le bien-être du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

L'objet de la réunion sera présenté par le docteur Srdan Matic, coordinateur pour l'environnement et la santé au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

L'EHTF adoptera l'ordre du jour et le programme de la réunion.

La nouvelle structure institutionnelle sera brièvement décrite, et il sera procédé à la présentation des candidatures au bureau de l'EHTF. Ces dernières feront d'ailleurs l'objet d'un débat lors de la dernière séance de la journée.

Documents correspondants :

EURO/EHTF8/1. Liste des documents

EURO/EHTF8/2. Objet de la réunion

EURO/EHTF8/3. Programme provisoire

EURO/EHTF8/8. Candidatures au bureau de l'EHTF

EURO/EHTF8/10. Déclaration d'Ostrava

10 h 30-11 h 00 **Rafraîchissements**

11 h 00-13 h 00 **Séance n° 2 – Élaboration des portefeuilles de mesures : définition du contexte**

L'EHTF sera mis au courant du contexte général de l'élaboration des politiques nationales à la lumière de la Déclaration d'Ostrava, ainsi que des résultats de la soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe de septembre 2017, de la 23^e session du Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) de novembre 2017, et de la Troisième Assemblée générale des Nations Unies pour l'environnement de décembre 2017.

En outre, l'EHTF sera informé d'autres initiatives mondiales pertinentes, comme l'élaboration d'une Stratégie mondiale de l'OMS sur le changement climatique, l'environnement et la santé, l'Initiative spéciale sur le changement climatique et la santé dans les petits États insulaires en développement, et les préparatifs de la première Conférence mondiale de l'OMS sur la qualité de l'air et la santé en octobre 2018.

Documents correspondants :

EURO/EHTF8/13. Résolution EUR/RC67/R4 du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

EURO/EHTF8/14. WHO/EB142/12 : Santé, environnement et changement climatique – rapport du directeur général

EURO/EHTF8/15. Décision EB142(5) : Santé, environnement et changement climatique

EURO/EHTF8/16. UNEA 3 – Résolution sur l'environnement et la santé

13 h 00-14 h 00 **Déjeuner**

14 h 00-15 h 30 **Séance n° 3 – Qu'est-ce qu'un portefeuille national de mesures sur l'environnement et la santé ?**

Divers types de documents de politique nationale peuvent servir à l'élaboration des portefeuilles nationaux de mesures. Il peut s'agir de cadres politiques et d'outils de mise en œuvre spécifiques, ou d'un cadre politique national plus général incorporant de manière cohérente et coordonnée des objectifs en matière de santé et d'environnement, ainsi que d'autres objectifs sectoriels et liés au développement.

Au cours de cette séance, les États membres présenteront plusieurs types de processus déjà utilisés à des fins d'élaboration de portefeuilles nationaux de mesures sur l'environnement et la santé, et feront part de leur expérience à cet égard. Une discussion plus approfondie se tiendra à ce sujet.

15 h 30-16 h 00 **Rafraîchissements**

16 h 00-17 h 30 **Séance n° 4 – Comment tirer profit des cadres existants pour élaborer des portefeuilles nationaux de mesures ?**

Cette séance vise à présenter les cadres et les programmes d'action multilatéraux disponibles dans les domaines pertinents pour la mise en œuvre de l'annexe 1 de la Déclaration d'Ostrava. Ce sera l'occasion d'examiner comment les États membres peuvent s'en servir pour définir les priorités et entreprendre des actions cohérentes dans le but d'améliorer la santé humaine en instaurant un meilleur environnement.

17 h 30-18 h 00 **Séance n° 5 – Élection du bureau**

L'EHTF examinera la liste des candidats désignés pour son bureau et procédera à l'élection de ses membres.

Documents correspondants :

EURO/EHTF8/8. Candidatures au Bureau de l'EHTF

Mercredi 21 mars 2018

09 h 00-10 h 45 **Séance n° 6 – Les outils et les mécanismes d'appui à l'élaboration de portefeuilles nationaux de mesures sur l'environnement et la santé**

Cette séance vise à présenter différents outils (dont une nouvelle boîte à outils) pouvant servir à l'élaboration et à la mise en œuvre des portefeuilles nationaux de mesures ou à la définition des domaines prioritaires.

En outre, l'EHTF sera informé des différentes formes de collaboration bilatérale entre l'OMS et les États membres permettant de soutenir l'élaboration des portefeuilles nationaux de mesures ou de leurs composantes.

Documents correspondants :

EURO/EHTF8/11. Boîte à outils pour l'élaboration de portefeuilles nationaux de mesures sur l'environnement et la santé

10 h 45-11 h 00 **Rafrâichissements**

11 h 00-12 h 00 **Séance n° 7 – Les outils et les mécanismes d'appui à l'élaboration de portefeuilles nationaux de mesures sur l'environnement et la santé (suite)**

Cette séance continuera d'aborder les nombreuses possibilités et opportunités à travers différents projets, partenariats et activités menées en coopération, notamment au niveau sous-régional.

12 h 00-13 h 00 **Séance n° 8 – Projet de plan de travail de l'EHTF pour 2018-2019 et ressources nécessaires**

L'EHTF passera en revue et adoptera le plan de travail du processus européen Environnement et santé pour 2018-2019, et examinera les besoins en ressources.

Documents correspondants :

EURO/EHTF8/6. Projet de programme de travail de l'EHTF pour 2018-2019

EURO/EHTF8/7. Aperçu des ressources pour le processus européen Environnement et santé

13 h 00-14 h 00 **Déjeuner**

14 h 00-15 h 30 **Séance n° 9 – Cadre de suivi pour la mise en œuvre de la Déclaration d'Ostrava**

Comme convenu dans la déclaration et dans la résolution de l'OMS adoptée par la suite, le processus européen Environnement et santé s'appuiera sur le cadre mondial d'indicateurs établi en vertu du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (dont les revues nationales volontaires) comme principale source d'informations afin de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris dans la Déclaration d'Ostrava, ainsi que sur les autres mécanismes internationaux disponibles pour l'établissement de rapports et la communication de données.

Au cours de cette séance, le secrétariat présentera les résultats d'une enquête pilote sur les processus existants relatifs à l'élaboration des portefeuilles de mesures, d'ailleurs testés par les États membres à titre volontaire. En outre, il sera procédé à la présentation des indicateurs des objectifs de développement durable et des mécanismes d'établissement de rapports de l'Union européenne pertinents pour la Déclaration d'Ostrava. Cet aperçu servira de point de départ à un débat sur le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration d'Ostrava et la communication de données à ce sujet.

Documents correspondants :

EURO/EHTF8/5. Projet de modèle pour l'établissement de rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration d'Ostrava

15 h 30-16 h 00 **Séance n° 10 – Autres points à l'ordre du jour, résumé des décisions et clôture de la réunion**

Annexe 3. Liste des participants

États membres

Albanie

Eralda Mariani
Spécialiste de l'épidémiologie, Ministère de la Santé
Tirana

Allemagne

Karin Höppner
Conseillère scientifique principale, Ministère fédéral de la Santé
Bonn

Raina Klüppelberg
Stagiaire, Ministère fédéral de la Santé
Bonn

Hedi Schreiber
Cheffe, Section II.1, Aspects généraux de l'environnement et de la santé
Agence allemande pour l'environnement
Berlin

Barbara Werschkun
Consultante, Wissenschaftsbüro
Berlin

Birgit Wolz
Cheffe, Division IG II2
Ministère fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la nature, de la Construction
et de la Sécurité nucléaire
Bonn

Arménie

Anahit Aleksandryan
Cheffe, Division des politiques relatives aux substances dangereuses et aux déchets
Ministère de la Protection de la nature
Erevan

Nune Bakunts
Directrice générale adjointe, Centre national de contrôle et de prévention des maladies
Ministère de la Santé
Erevan

Autriche

Robert Thaler
Chef de division, Ministère fédéral de la Durabilité et du Tourisme
Vienne

Sonja Spiegel
Cheffe de service adjointe, Radioprotection, environnement et santé
Ministère fédéral du Travail, des Affaires sociales, de la Santé et de la Protection des consommateurs
Vienne

Azerbaïdjan

Ismayil Afandiyev
Conseiller, Ministère de la Santé
Bakou

Emin Garabaghi
Chef, Division de la coopération internationale, Ministère de l'Écologie et des Ressources naturelles
Bakou

Belgique

Fabrice Thielen
Président, Cellule nationale environnement-santé
Service public fédéral Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire
et environnement - DG Environnement
Bruxelles

Chypre

Charitini Frenaritou
Chimiste, Laboratoire général de l'État, Ministère de la Santé
Nicosie

Croatie

Krunoslav Capak
Directeur, Institut croate de santé publique
Zagreb

Marina Prelec
Conseillère principale, Ministère de l'Environnement et de l'Énergie
Zagreb

Danemark

Pernille Søgaaard Thygesen
Point focal national, Autorité danoise de la santé
Copenhague S

Espagne

Santiago Gonzalez Muñoz
Chef de service , Évaluation des risques sanitaires d'origine environnementale
Ministère de la Santé, des Services sociaux et de l'Égalité
Madrid

Ex-République yougoslave de Macédoine

Dragan Gjorgjev
Conseiller en politiques, Institut de santé publique
Skopje

France

Caroline Paul (via Webex)
Cheffe, bureau Environnement extérieur et produits chimiques, Ministère de la Santé
Paris

Géorgie

Nino Giuashvili
Conseillère, Centre national pour la lutte contre les maladies et la santé publique
Ministère du Travail, de la Santé et des Affaires sociales
Tbilissi

Nino Janelidze
Spécialiste principale de première catégorie, Division des relations internationales
Ministère de la Protection de l'environnement et de l'Agriculture
Tbilissi

Hongrie

Tamas Pandics
Directeur, Institut national de santé publique
Budapest

Islande

Dagmar Huld Matthíasdóttir
Conseillère spéciale, Ministère de la Protection sociale
Reykjavík

Israël

Isabella Karakis
Cheffe, Service d'épidémiologie environnementale, Ministère de la Santé
Jérusalem

Orna Matzner
Responsable, Science et recherche, Ministère de la Protection de l'environnement
Jérusalem

Italie

Massimo Cozzone
Chargé principal, Ministère de l'Environnement, du Territoire et de la Mer
Rome

Aldo Di Benedetto
Directeur médical, Ministère de la Santé
Rome

Lituanie

Romualdas Sabaliauskas
Directeur, Centre de l'éducation à la santé et de la prévention des maladies
Vilnius

Luxembourg

Jérôme Faé
Attaché stagiaire
Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département de l'environnement
Luxembourg

Malte

Roberto Debono
Spécialiste résident de la médecine de santé publique, Bureau du surintendant de la santé publique
St Luke's Hospital
Pieta

Monténégro

Borko Bajić
Point focal pour l'environnement et la santé, Institut de santé publique
Podgorica

Norvège

Vigdis Rønning
Directrice des politiques, Ministère de la Santé et des Services de soins
Oslo

Pays-Bas

Brigitte Dessing-Peerbooms
Conseillère politique, Ministère de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau
La Haye

Brigit Staatsen
Chercheuse principale, Environnement et santé, RIVM
Bilthoven

Pologne

Maciej Burski
Spécialiste principal, Département de la santé publique, Ministère de la Santé
Varsovie

Leszek Karski
Département du droit législatif et de la jurisprudence
Inspection générale pour la protection de l'environnement
Varsovie

Adam Wojda
Chef, Département de la coopération internationale, Ministère de la Santé
Varsovie

Portugal

Ana Cabana
Chargée principale, Ministère de l'Environnement
Lisbonne

Paulo Diegues
Chef, Division de la santé environnementale et de l'hygiène du travail, Direction générale de la santé
Lisbonne

République de Moldova

Ion Salaru
Chef, Service de prévention des maladies non transmissibles et de la promotion de la santé
Agence nationale de santé publique, Ministère de la Santé, du Travail et de la Protection sociale
Chisinau

République tchèque

Ondřej Fries
Officier ministériel, Service des affaires internationales et de l'Union européenne
Ministère de la Santé
Prague 2

František Mudroňka
Officier ministériel, Service des affaires internationales et de l'Union européenne
Ministère de la Santé
Prague 2

Soňa Perglerová
Conseillère ministérielle, Ministère de l'Environnement
Prague 10

Roumanie

Diana Achimescu
Conseillère aux affaires européennes, Unité du développement durable
Direction de l'économie verte, du changement climatique et du développement durable
Ministère de l'Environnement
Bucarest

Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord

Raquel Duarte-Davidson
Cheffe, Département des effets chimiques et environnementaux, Public Health England
Chilton, Didcot
Oxfordshire

Saint-Marin

Eleonora Guidi
Directrice, Département Territoire et environnement
Saint-Marin

Maria Anna Micol Rossini
Assistante personnelle du ministre de la Santé et de la Sécurité sociale
Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale
Saint-Marin

Serbie

Biljana Filipovic Djusic
Vice-ministre, Coopération internationale, Ministère de la Protection de l'environnement
Belgrade

Ljiljana Jovanovic
Présidente, Groupe de travail conjoint pour la mise en œuvre du Protocole sur l'eau et la santé
Point focal national pour le processus européen Environnement et santé, Ministère de la Santé
Belgrade

Ivan Karic
Secrétaire d'État, Ministère de la Protection de l'environnement
Belgrade

Slovaquie

Zuzana Fejdiova
Conseillère d'État principale, Ministère de l'Environnement
Bratislava

Michal Jajcaj
Directeur, Département de l'hygiène du milieu de vie, Autorité slovaque de la santé publique
Bratislava

Suède

Karin Björklund
Point focal pour l'EHTF, Agence suédoise de santé publique
Solna

Marie-Louise Heikensten
Conseillère principale, Agence suédoise de protection de l'environnement
Stockholm

Suisse

Julie Meylan
Responsable scientifique, Département fédéral des affaires étrangères
Berne

Tadjikistan

Samardin Aliev
Directeur, Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Institut tadjik de recherche en médecine préventive
Douchanbé

Abdulkadyrkhon Maskaev
Chef, Département du contrôle d'État pour la protection de la flore et de la faune
Comité de la protection de l'environnement sous l'égide du gouvernement tadjik
Douchanbé

Ukraine

Iryna Rudenko
Cheffe adjointe, Département de santé publique, Ministère de la Santé
Kiev

Observateurs

Ivano Iavarone
Chef, Centre collaborateur de l'OMS pour la salubrité environnementale dans les sites contaminés
Institut italien de la Santé
Rome (Italie)

Gerda Roupe
Chargée principale du développement régional, Région du Västra Götaland
Göteborg (Suède)

Miriam Weber
Coordinatrice des Villes-santé, Ville d'Utrecht
Utrecht (Pays-Bas)

Représentants d'autres organisations

Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL)

Anne Stauffer
Directrice, Stratégie et campagnes
Bruxelles (Belgique)

Centre régional pour l'environnement

Eva Csobod (via Webex)
Experte dans le domaine de l'environnement et de la santé, Centre régional pour l'environnement
Hongrie

Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé (EEHYC)

Mariia Iemelianenko
Membre du Conseil exécutif
Kiev (Ukraine)

Viktor Josa
Coordinateur national de la jeunesse
Hongrie

Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU)

Nicholas Bonvoisin
Chef, Section des activités opérationnelles et des examens, Division de l'environnement
Genève (Suisse)

Virginia Fuse (via Webex)
Spécialiste des questions d'environnement, Division de l'environnement
Genève (Suisse)

Commission européenne (via Webex)

Tuomo Karjalaine
Responsable de programme de recherche, DG Recherche et innovation E5
Bruxelles (Belgique)

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

Tiffany Hodgson
Administratrice de programme, Programme d'adaptation
Bonn (Allemagne)

ECOFORUM

Johanna Hausmann
Gestion de projet, Produits chimiques et santé,
WECF International (Women Engage for a Common Future)
Munich (Allemagne)

Aleksandra Kumbuli (via Webex)
Coordinatrice de la communication, WECF International
Munich (Allemagne)

Annemarie Mohr
Directrice, WECF e.V.
Munich (Allemagne)

Miriam Müller
Déléguée de la jeunesse, WECF International
Calw (Allemagne)

Chantal Van den Bossche
Chargée de la communication et de la sensibilisation, WECF International
Utrecht (Pays-Bas)

Groupe de travail sur la santé et les changements climatiques de l'EHTF

Mihail Kochubovski
Chef, Secteur de la santé environnementale
Institut de santé publique de l'ex-République yougoslave de Macédoine
Skopje

Health Care Without Harm (HCWH)

Maja Milkowska
Assistante de recherche, HCWH Europe
Bruxelles (Belgique)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Mirjana Milic
Coordinatrice assistante, Secrétariat SPHS (achats durables dans le secteur de la santé)
Antenne régionale du PNUD à Istanbul
Istanbul (Turquie)

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Wondwosen Kibret Asnake
Coordinateur, Politiques et partenariat
Genève (Suisse)

Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE TSE)

Vadim Donchenko
Président, Comité directeur
Directeur de la recherche, conseiller du vice-ministre des Transports
Président du bureau du Comité directeur du PPE TSE
Institut scientifique de recherche sur le transport motorisé (NIIAT)
Moscou (Fédération de Russie)

Organisation mondiale de la santé

Bureau régional de l'OMS pour l'Europe

Shinee Enkhtsetseg

Conseillère technique, Eau et climat, Centre européen de l'environnement et de la santé
Bonn (Allemagne)

Vladimir Kendrovki

Conseiller technique, Eau et climat, Centre européen de l'environnement et de la santé
Bonn (Allemagne)

Marco Martuzzi

Chef de programme, Évaluation de l'impact environnemental et sanitaire
Centre européen de l'environnement et de la santé
Bonn (Allemagne)

Srdan Matic

Coordinateur, Environnement et santé
Copenhague (Danemark)

Piroska Östlin

Directrice, Division de la politique et de la gouvernance pour la santé et le bien-être
Copenhague (Danemark)

Elizabet Paunovic

Cheffe, Centre européen de l'environnement et de la santé
Bonn (Allemagne)

Francesca Racioppi

Conseillère principale en matière de politiques et de programmes
Politiques et gouvernance en matière d'environnement et de santé
Copenhague (Danemark)

Oliver Schmoll

Chef de programme, Eau et climat, Centre européen de l'environnement et de la santé
Bonn (Allemagne)

Hanne Yang

Conseillère technique, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
Centre européen de l'environnement et de la santé
Bonn (Allemagne)

Siège (via Webex)

Tara Neville

Consultante, Département Santé publique, déterminants environnementaux et sociaux de la santé
Genève (Suisse)

Annette Prüss-Üstün

Scientifique, Département Santé publique, déterminants environnementaux et sociaux de la santé
Genève (Suisse)

Rapporteuse

Teresa Lander
Rédactrice
Copenhague (Danemark)

Interprètes

Georgy Pignasty
Interprète, Traducteur/interprète freelance
Moscou (Fédération de Russie)

Vladimir Ilyukhin
Interprète, Université de l'État
Moscou (Fédération de Russie)